



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D' ACTIONS SOCIALES**

D2026_01

L'an deux mil vingt-six le jeudi neuf avril à dix-neuf heures et trente minutes le Centre Communal d'Actions Sociales, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur François DEVILLE.

Date de convocation du C.C.A.S : deux avril 2026

Étaient présents :

Mesdames BÉCHEVET Jacqueline, BORNARD Fabienne, BOUVIER Noémie, CARRERAS-CANDI Clara, CORCELLE Hélène, DESPRÉS Muriel, DUMAS Isabelle, DUSSAPT Christiane, ÉPRON Catherine, FAUDOT Claudine, FAVRE-VICTOIRE Angélique, GOUACHON Véronique, STAMPONE Dominique, TEDESCO Julie.

Monsieur DEVILLE François, VULLIET Jean.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame BLANQUART Françoise ayant donné pouvoir à Madame DESPRÉS Muriel ;

Étaient absents excusés :

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Les personnes présentes formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du CCAS et ce, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Isabelle DUMAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

D2026 01 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE CCAS 2026

Exposé : Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont invités à délibérer sur le débat d'orientation budgétaire qui peut se résumer selon la présentation ci-après en fonctionnement, sachant que notre Collectivité ne dispose pas de biens ou de terrains pouvant être gérés en investissement.

Les seules actions principales de ce centre sont donc menées envers les familles, personnes âgées et petites activités sociales.

Les propositions sont donc les suivantes :

Article	Intitulé	Répartition budgétaire prévue (€)
6232	Sorties, repas et semaine Bleue	28 224,98 €
60623	Achat de denrée pour les colis et pour le don du sang	13 000 €
6281	Cotisations et concours divers	168 €
6562	Aides diverses aux familles après examen des dossiers par l'assistante sociale et les membres du Conseil d'Administration	1 000 €
6574	Subventions diverses	5 500 €

Il est précisé que nombre d'articles sont ouverts en cas de nécessité, mais les crédits ne seront versés qu'après étude du dossier par les membres du CCAS.

Les recettes couvrant l'ensemble de ces dépenses se résument par le versement d'une subvention municipale d'un montant de 30 000€, une part de vente des concessions au cimetière pour environ 1 000€, des dons estimés à 100€, les participations aux manifestations pour 1 000€ et par l'excédent de l'année antérieure s'élevant à 15 792,98€.

Décision :

Après débat et vote,

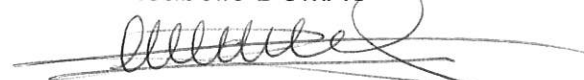
Le conseil d'administration du CCAS, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Mmes FAUDOT Claudine et DUSSAPT Christiane) :

- **PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire CCAS 2026 présenté par Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales.

Nombre de membres en exercice	17
Présents	16
Votants	17
Pour	15
Contre	2
Abstention	0

La secrétaire de séance,

Isabelle DUMAS



Le Président du CCAS,

François DEVILLE

